

## **Résumé des réunions du Bureau tenues lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI**

1. Jeudi 13 octobre 2022
2. Mercredi 19 octobre 2022
3. Jeudi 20 octobre 2022

Tous les membres du Bureau ont assisté aux trois réunions. Les présidents et vice-présidents du CS et du CC, et les présidents du sous-comité ASW et du sous-comité budgétaire (SCB) en revanche, n'ont assisté qu'à la première réunion. La troisième réunion s'est tenue le 20 octobre en présence des membres du Bureau et d'un commissaire supplémentaire. Aucun président de comité ou de sous-comité n'était présent lors de cette réunion.

### **Membres présents:**

#### ***Membres du Bureau:***

Andrej Bibic	Président, Slovénie
Amadou Televiel Diallo	Vice-président, Guinée
Miguel Iñiguez	Argentine
Lucia Scheinkman	Argentine
Francis Nunoo	Ghana
Horace Walters	Sainte-Lucie
Branka Tavzes	Slovénie
James Smith	Commissaire, R-U
Cat Bell	(CC & vice-présidente du GT-EO, U-R)
Mi Ae Kim	États-Unis
Madison Harris	États-Unis
Lisa Phelps	Co-présidente du GT-EO, États-Unis
Ryan Wulff	Président F&A, États-Unis

#### ***Participants invités:***

Lorenzo Rojas-Bracho	Président du CC, Mexique
Lindsay Porter	SC Vice-Chair, UK
Adam Clark	Président du SCB, Australie
Alex Zerbini	Président du CS, Brésil
Daven Joseph	Commissioner, Antigua and Barbuda

#### ***Secrétariat :***

Rebecca Lent	Secrétaire exécutive
Nikki Bartmeier	Responsable Finances et Administration
Elizabeth Campbell	Chargée de programme
Iain Staniland	Responsable questions scientifiques, de conservation et de gestion
Mark Tandy	Responsable des affaires extérieures

## **1. Bienvenue et introduction**

Le jeudi 13 octobre, le Président a souhaité la bienvenue à toutes et à tous et a souligné cette occasion pour le Bureau de se réunir enfin en personne. Il a indiqué qu'il y aurait plusieurs autres réunions au cours de la semaine de la 68<sup>ème</sup> réunion car il solliciterait les conseils de la part du Bureau.

Le Président a rappelé aux participants que la réunion du Bureau a été convoquée conformément à la règle de procédure B.4. Par ailleurs, il a indiqué que les présidents et vice-présidents des comités scientifique et de conservation ainsi que du sous-comité budgétaire, ont également été invités à se joindre à la réunion du Bureau du jeudi 13 octobre, comme le permet la règle de procédure M.9. La réunion du Bureau qui s'est tenue le jeudi 20 octobre n'a réuni que les membres du Bureau et le commissaire d'Antigua-et-Barbuda, invité par le Président au titre de la même règle de procédure.

## **2. Examen et adoption de l'ordre du jour du Bureau et du procès-verbal de la précédente réunion du Bureau**

L'ordre du jour, qui a été distribué aux membres du Bureau le 21 septembre 2022 en vue de solliciter leur contribution, ne comporte aucun ajout et a, par conséquent, été adopté.

Le procès-verbal de la précédente réunion du Bureau, qui s'est tenue le 5 juillet 2022, a déjà été adopté par correspondance et peut être consulté [ici](#).

## **3. Désignation d'un rapporteur**

Comme à l'accoutumée, il a été convenu que le Secrétariat ferait office de rapporteur. Le projet de procès-verbal sera envoyé au Bureau pour examen avant d'être finalisé, traduit et publié.

## **4. Droits de vote à la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI**

Le Président a rappelé au Bureau que lors de la réunion spéciale virtuelle (VSM) de septembre 2021, la Commission a pris acte des difficultés budgétaires que la pandémie représente pour les gouvernements contractants, en particulier les pays en développement. La Commission a chargé les coprésidentes du GT-EO d'élaborer des options en vue d'une éventuelle modification des règles de procédure existantes relatives au lien entre le statut financier et les droits de vote. La Commission avait demandé au GT-EO d'élaborer un document examinant des règles différentes pour les droits de vote dans les situations d'urgence, un exemple étant la pandémie de COVID-19, en relation avec les règles appliquées par d'autres accords multilatéraux pour le paiement des contributions.

Il a été noté que le GT-EO s'est réuni juste avant la première réunion du Bureau lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI et a discuté de ces questions. Les trois options proposées sont les suivantes :

- 1) Rétablir le droit de vote uniquement pour la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI des gouvernements en retard de paiement depuis 3 ans.

- 2) Modifier la date limite de paiement pour la faire coïncider avec la réunion biennale.
- 3) Établir un plan de remboursement avec le Secrétariat - un changement permanent et à long terme.

Le Bureau a ensuite procédé à un échange de vues avec différents membres et leurs régions sur ces options. Dans l'ensemble, le Bureau s'est dit favorable à l'option 1 dans l'immédiat pour cette réunion. Pour les options à plus long terme, les membres du Bureau ont suggéré une discussion plus approfondie sur les modalités.

La démarche proposée dans le document du GT-EO a été acceptée comme une manière d'aller de l'avant, même si d'autres procédures sont envisageables en fonction des discussions.

## **5. Examen et discussion des propositions d'amendement du Règlement et des propositions de résolutions présentées à la 68<sup>ème</sup> réunion**

Le président a présenté les quatre propositions :

- 1) Amendement du Règlement relative à la création d'une sanctuaire baleinier dans l'Atlantique Sud (SAWS)
- 2) Résolution sur la pollution marine par les plastiques
- 3) Résolution sur la sécurité alimentaire
- 4) Résolution sur la mise en œuvre d'un programme de conservation et de gestion des stocks de baleines visant la levée du moratoire et le développement ordonné de l'industrie baleinière

Le président a partagé le projet de calendrier et indiqué que son objectif était que toutes les propositions soient présentées avant mardi après-midi (18 octobre) afin de pouvoir engager des discussions en marge de la réunion. Les auteurs de ces propositions devaient disposer de 45 minutes pour présenter leur proposition. Cette décision repose sur les expériences des années passées relatives à la durée des interventions sur ces résolutions et d'autres résolutions similaires. Pour éviter les répétitions et favoriser les discussions bilatérales et multilatérales, un deuxième tour de table devait avoir lieu le jeudi.

Le Bureau a approuvé le projet de calendrier et décidé qu'il serait publié et distribué par le Secrétariat. Le calendrier a ensuite été mis à jour tout au long de la semaine en fonction de l'avancement de l'ordre du jour.

Lors d'une réunion du Bureau en milieu de semaine, le mercredi 19 octobre, l'état d'avancement des discussions en petits groupes *ad hoc* sur les propositions de résolutions et d'amendement au Règlement a été discuté.

S'agissant de la proposition d'amendement du Règlement, le jeudi 20 octobre, le Président a convoqué le Bureau le président a convoqué le bureau pour déterminer la marche à suivre pour la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI, compte tenu de la situation générée par l'absence de certaines délégations à la réunion, la participation passant en dessous de 45 (soit la majorité simple des membres de la CBI). Plusieurs pays qui avaient participé à la réunion privée des commissaires n'ont pas assisté à la réunion plénière qui s'est tenue immédiatement après la réunion précitée et au cours de laquelle l'amendement devait être examiné. Les interprétations des membres du Bureau sur la notion de quorum varient, mais le Président a été informé que la plénière pouvait se tenir, sans toutefois possibilité toutefois de prendre une décision, conformément à ce qui s'était passé lors des

précédentes réunions de la CBI. Pour plus de précision, aucune décision ne pouvait être prise sur l'adoption d'une proposition de résolution ou d'un amendement du Règlement ou toute autre décision susceptible d'avoir un impact sur les travaux ou les procédures de la Commission (par exemple, des amendements aux règles de procédure) si la non-participation d'un certain nombre de pays se poursuivait lors des futures sessions de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI. Le Bureau a approuvé cette approche, étant entendu que le GT-EO effectuerait un examen de la règle de procédure relative au quorum pendant la période intersessions et que cette question serait examinée en tant que premier point de l'ordre du jour de la 69<sup>ème</sup> réunion de la CBI, avant l'adoption de toute autre décision.

## **6. Questions spécifiques à l'ordre du jour**

Le président a évoqué plusieurs autres points de l'ordre du jour

1. Comité scientifique
2. Comité de conservation
3. GT-EO
4. F&A et SCB
5. ASW
6. WKM&WI
7. Infractions

Le Bureau a discuté des difficultés rencontrées par le CS et le CC pour présenter des rapports couvrant respectivement quatre et deux années. Le plan prévoit une heure de présentation seulement, et les délégués seraient ensuite encouragés à contacter le CS et le CC pour toute autre question au cours de la semaine. Les questions soulevées au cours de ce processus feraient l'objet de la deuxième présentation par le CS et le CC plus tard dans la semaine.

Le Président a noté que le mercredi (19 octobre) serait consacré aux rapports des comités - une heure ou moins pour les comités ASW, WKM&WI et INF. Les autres points à compléter seraient abordés les jeudi et vendredi 20 et 21 octobre, respectivement.

Lors de la réunion du mercredi 19 octobre, le Bureau a examiné les négociations en cours sur les options envisageables pour le budget biennal 2023-24. Si un consensus initial a été dégagé pour l'option 2, le SCB a travaillé avec le Secrétariat pour élaborer une option hybride (« 1.5 ») qui permettrait de retarder l'augmentation des contributions de certains pays membres.

## **7. Élection du président et du vice-président du Bureau, des membres du Bureau et autres mandats**

Le Bureau a discuté des modalités d'élection du Président et du Vice-président du Bureau, qui seraient évoquées lors des réunions privées des commissaires, puis en séance plénière. Il serait également nécessaire de trouver des candidats pour les membres du Bureau. D'autres changements seront également apportés à quelques commissions, sous-comités, groupes permanents et groupes de travail.

Au cours de la semaine de la 68<sup>ème</sup> réunion, un candidat a été proposé pour la présidence, à savoir le Vice-président actuel, le commissaire Amadou Teliel Diallo (République de Guinée) et un candidat a été proposé pour le poste de Vice-président, en l'occurrence le commissaire Nick Gales (Australie).

Le nouveau Bureau est composé de la Guinée (président de la Commission), de l'Australie (vice-président de la Commission), des États-Unis (président du comité F&A), de l'Argentine (membre du Bureau depuis 2 ans), de la Belgique (membre du Bureau depuis 6 ans), du Ghana (membre du Bureau depuis 4 ans) et de Sainte-Lucie (membre du Bureau depuis 4 ans).

Plusieurs autres changements ont été effectués au niveau des fonctions de responsabilité.

## **8. Questions diverses**

Les membres du Bureau ont noté qu'il serait important de rappeler aux délégués d'arriver tôt chaque matin dans la mesure où les tests Covid doivent être effectués. Le Président a accepté de soulever ce point lors de la réunion privée des commissaires le dimanche 16 octobre au soir.

Le Président a indiqué que deux ministres seraient présents et qu'ils feraient des déclarations : le ministre australien le premier jour et celle de la République de Guinée. Comme la ministre de la Guinée ne pourrait arriver que plus tard dans la semaine, il a été suggéré qu'elle s'adresse à la plénière au moment de l'élection du Vice-président à la présidence.

Le Secrétariat a indiqué que le Pérou se proposait d'accueillir la 69<sup>ème</sup> réunion de la CBI en 2024 et Antigua-et-Barbuda d'accueillir la réunion du Comité scientifique en 2024.

Il a été rappelé au Bureau que la procédure recrutement du/de la Secrétaire exécutif(ve) serait engagée au début de l'année 2023, les candidats présélectionnés devant être interviewés par le Bureau en marge de la réunion du Comité scientifique à Bled (avril/mai 2023).